

# Pour une politique agricole qui soutienne des petites fermes dans une démarche d'agriculture paysanne et durable !



## L'évolution de ces 30 dernières années a généralisé des pratiques agricoles souvent favorables à l'apparition de phénomènes d'érosion...

Les causes de l'érosion sont nombreuses, mais les activités humaines y tiennent une large place. L'urbanisation des territoires par exemple, particulièrement forte dans notre région, imperméabilise les surfaces et réduit les espaces utiles face aux risques d'inondation et d'érosion.

**L'agriculture joue aussi un rôle important...** La restructuration agricole vers une agriculture industrielle et intensive a fortement modifié l'aménagement du territoire, et a eu des conséquences majeures en terme de dégradation du paysage et de l'environnement, notamment vis à vis de l'érosion des sols...



⇒ **Concentration des exploitations agricoles, agrandissement des structures :** entre 1970 et 2000, ce sont 17 430 exploitations qui ont disparu dans le Pas de Calais, avec une augmentation de la surface moyenne de 165 % !\*

- redécoupage au profit de plus grandes parcelles favorisant le ruissellement,
- disparition des éléments structurant le paysage (arasement des haies, des talus, comblement des fossés...) qui jouaient un rôle important vis à vis de la circulation de l'eau,
- **surcroît de mécanisation**, accompagnant ces évolutions, qui a accentué le tassement des sols (augmentation de la fréquence des passages d'engins, évolution du matériel agricole, notamment de récolte, vers des outils de plus en plus lourds), même si des évolutions plus favorables apparaissent aujourd'hui.

## ⇒ Spécialisation, avec diminution de l'élevage dans les régions de grandes cultures, et intensification des surfaces, au détriment des surfaces en herbe

- entre 1988 et 2000, diminution de la surface départementale de prairies de 2000 ha/an en moyenne\*, évolution particulièrement marquée dans l'Artois et les Collines Guinoises (diminution > 30 %). Les prairies constituent pourtant la meilleure protection des sols,
- développement des cultures de printemps (maïs fourrager, pommes de terre...), cultures « à risques » vis à vis de l'érosion, avec des récoltes tardives favorables au tassement des sols.



## ⇒ Réduction du nombre de cultures, liée à la spécialisation des exploitations, avec souvent simplification des rotations.

- création de groupes de parcelles attenantes portant la même culture, travaillées de façon similaire, équivalentes à une grande parcelle, avec homogénéisation des états de surface pouvant se traduire au niveau d'un bassin versant par une érosion plus importante lorsque les conditions sont propices au ruissellement,
- baisse des teneurs en matière organique, défavorable à la structure du sol, conséquentes à la spécialisation en cultures.

## ... avec le soutien d'une politique agricole déconnectée de l'aménagement du territoire

Ces évolutions sont le résultat de **politiques agricoles visant avant tout la productivité, encourageant l'agrandissement et l'intensification** : aides aux volumes puis aux surfaces, non plafonnées, élevage intensif favorisé par la baisse du prix des céréales primées et l'extension de l'aide céréalière au maïs ensilage (5 fois plus aidé que l'herbe !), soutien à l'irrigation...

Dans un contexte de prix de moins en moins rémunérateurs, de nombreux agriculteurs se sont adaptés à ces contraintes économiques incitant à une compétitivité et à une intensification accrue, avec des conséquences souvent néfastes pour notre environnement.

Même si la mise en place des mesures agri-environnementales, puis des CTE et des CAD témoignent d'une reconnaissance politique et financière des missions d'entretien de l'espace et d'occupation du territoire, ces aides restent marginales, et incapables d'inverser la tendance. Le désengagement de l'Etat à l'heure actuelle sur le 2<sup>nd</sup> pilier de la PAC témoigne bien des priorités données aujourd'hui à l'agriculture...

\* sources : Agreste Nord Pas de Calais, Observatoire économique régional de la Chambre d'Agriculture

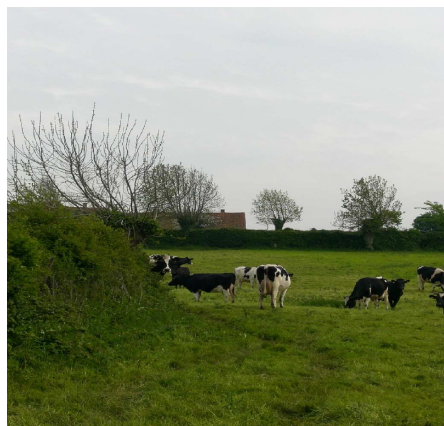
## Une responsabilité politique forte dans le choix de distribution de l'argent public...

### Pas de politique de prévention

A l'heure actuelle, on communique beaucoup sur les initiatives - coûteuses - visant à réparer les conséquences des phénomènes d'érosion, ou à corriger les systèmes qui les provoquent.

On oublie souvent de remettre en cause le développement agricole qui peut en être responsable, en se contentant de **solutions partielles qui consistent à aménager un modèle intensif**, sans approche globale sur les systèmes agricoles ! Inciter aux couverts hivernaux et à l'implantation de fascines dans des systèmes de cultures intensives, favoriser les couverts de ray-grass dans le maïs... c'est sans aucun doute utile... Mais ne serait-il pas plus efficace - et plus économe - d'agir à la source, pour réorienter nos systèmes agricoles dans une logique globale plus respectueuse des ressources naturelles ? De préférer l'herbe au maïs pour nourrir les animaux ? De favoriser la diversité des rotations dans les systèmes de cultures ?... autrement dit, de **privilégier la prévention à une logique de réparation...**

### Des systèmes durables peu soutenus...



**Il existe des fermes, comme celles présentées dans ce document, ayant des pratiques économes, respectueuses des sols, qui contribuent à prévenir ces phénomènes d'érosion, qu'il s'agit de reconnaître et de soutenir !**

Ces paysans ont, en effet, fait des choix qui vont à l'encontre du modèle de développement dominant. Même s'ils ont pu être aidés dans certains cas (MAE, CTE...), ce ne sont pas les incitations financières qui ont guidé leurs choix, et ils ont bien souvent renoncé à certaines primes pour privilégier la cohérence de leur système (pas de prime à l'herbe par exemple).

On sait aujourd'hui que les démarches autonomes et moins intensives sont pertinentes et rentables d'un point de vue économique, ces systèmes sont pourtant toujours très peu encouragés, et trop peu montrés en exemples !

### Pour une politique agricole cohérente qui concilie enjeux économiques et aménagement du territoire

Un aménagement harmonieux du territoire rural passe en effet par le maintien et le soutien d'une **agriculture à taille humaine**, qui **permet aux paysans de vivre de leur activité**, et ainsi d'assurer **un maillage dense du territoire**. Politique économique et politique d'aménagement se doivent donc d'être cohérentes, pour porter un projet de développement clair.

Par ailleurs, pour généraliser des changements de pratiques, dans un contexte de prix de moins en moins rémunérateurs, il est essentiel de **proposer des alternatives qui aient un impact favorable sur le revenu**, et qui garantissent la durabilité des systèmes plus favorables mis en place, au-delà d'éventuelles aides environnementales.

### Des pistes pour agir en amont sur les problèmes d'érosion

Même si la politique agricole reste fortement liée à des décisions nationales ou européennes, l'échelle locale est particulièrement pertinente pour initier de réelles dynamiques territoriales. Les collectivités vont de plus en plus être sollicitées pour mettre en œuvre des mesures de développement rural.

#### ✓ Favoriser le partage du territoire :

- en soutenant l'installation et en agissant sur la répartition du foncier,
- avec un appui ciblé aux petites fermes, par exemple en orientant vers elles les politiques territoriales,
- en s'opposant aux agrandissements par des interventions lors des commissions départementales (CDOA, enquêtes publiques...).

#### ✓ Revaloriser des pratiques paysannes, autonomes et économes :

- en faisant connaître et en formant à des pratiques qui permettent de dégager un revenu sur de petits volumes de production et qui préservent les ressources naturelles,
- en mettant en place des filières locales de valorisation de produits issus de fermes qui préservent les ressources du territoire.

#### ✓ Faire levier avec des aides environnementales, ciblées, qui peuvent faciliter les évolutions de système.

